

# UN DÉLAI SUPPLÉMENTAIRE POUR LES SALARIÉS DE L'IMPRIMERIE MORASSUTI À SAINT-ÉTIENNE

**L**e tribunal de commerce de Saint-Étienne accorde un sursis jusqu'au 19 juin pour déposer des dossiers de reprise de l'imprimerie Morassuti. L'audience du 22 mai a tout de même permis à l'association de salariés, désireuse de reprendre l'activité avec une Scop, de soumettre son dossier. Grâce à ce report, le dossier pourra être enrichi de nouveaux éléments. Notamment avec la cagnotte en ligne qui grimpe de jour en jour, flirtant maintenant avec les 45 000 euros, ainsi que les nombreux reportages de la presse locale et nationale. Preuve indéniable que le projet est non seulement crédible mais également massivement soutenu.

Si la Scop est validée par le tribunal de commerce, les 29 salariés conserveront leur emploi. En revanche, si les juges se laissent séduire par le second repreneur, la situation deviendra catastrophique. En effet, cet entrepreneur lyonnais ne s'intéresse qu'aux 4 millions d'euros de chiffre d'affaires et au carnet de commandes, se moquant éperdument de la pérennité des emplois à Saint-Étienne.

La Filpac CGT, lors de son rendez-vous à Bercy le 17 mai dernier, a défendu la viabilité économique et sociale du dossier de la future Scop. Mercredi 29 mai, Carlos Tunon a de nouveau un entretien prévu au ministère. Il en profitera pour marteler l'urgence de protéger les emplois à Saint-Étienne et mettre à l'épreuve la sincérité du gouvernement dans son engagement à soutenir l'industrie française.

**En effet, cet entrepreneur lyonnais ne s'intéresse qu'aux 4 millions d'euros de chiffre d'affaires et au carnet de commandes, se moquant éperdument de la pérennité des emplois à Saint-Étienne.**



**Lien site ascop :** <https://www.ascop42.org/>  
**FaceBook :** <https://www.facebook.com/profile.php?id=61558405206978>

Salle 29, Bourse du Travail, **Association Ascop Morassuti :**  
président : Damien Dubard, **06 20 28 34 64 ;**  
secrétaire : Philippe Mollard, **06 41 51 51 22 ;**  
trésorier : J-Michel Toubin, **07 86 93 14 51.**

**Union Locale des syndicats CGT de Saint-Étienne et son agglomération**

Courriel : [cgt.saint.etienne@gmail.com](mailto:cgt.saint.etienne@gmail.com)

Tél. : **04 77 25 90 89**

Facebook : **Union Locale des syndicats CGT de Saint-Etienne et sa couronne** (<https://www.facebook.com/ulcgtstetienne/>)

Adresse : 4, cours Victor Hugo - 42 000 Saint-Étienne